



CC les Vals de Cher et d'Arnon (Siren : 241800341)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Lury-sur-Arnon
Arrondissement	Vierzon
Département	Cher
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	18/11/1999
Date d'effet	01/01/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Rémy POINTEREAU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 Maison du Terroir
Numéro et libellé dans la voie	13, rue des Tours
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	18120 LURY-SUR-ARNON
Téléphone	02 48 51 13 73
Fax	02 48 51 13 74
Courriel	cdc-vals-de-cher-et-darnon@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 558
Densité moyenne	33,30

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
18	Brinay (211800362)	540
18	Cerbois (211800446)	460
18	Chéry (211800644)	218
18	Lazenay (211801246)	358
18	Limeux (211801287)	156
18	Lury-sur-Arnon (211801345)	728
18	Massay (211801402)	1 451
18	Méreau (211801485)	2 548
18	Poisieux (211801824)	215
18	Preuilley (211801865)	455
18	Quincy (211801907)	949
18	Sainte-Thorette (211802376)	480

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 16

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Electricité, Gaz
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>Gestion du ramassage, du tri et du traitement des ordures ménagères et des déchets assimilés</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>* Réalisation d'une déchetterie et de points d'apports volontaires et gestion des déchets assimilés afférents à cette opération * voir rubrique collecte</i>
- Autres actions environnementales
<i>* aménagements paysagers * entretien des chemins de randonnées intercommunaux</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
<i>* Créer, promouvoir et développer ses zones d'activités intercommunales à partir de terrains achetés ou mis à disposition</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
<i>* Promouvoir les zones d'activités communales existantes * développer la communication autour des activités économiques et sportives en vue d'en faire la promotion * Réalisation des projets économiques retenus dans le cadre des études de projets économiques et touristiques * Maintien ou soutien à des commerces ou services de proximité * Construction,</i>

*réhabilitation d'équipements touristiques * Etudes et réalisations de projets économiques et touristiques (dont le patrimoine rural à l'exclusion des édifices religieux en fonction) voir rubrique tourisme*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Gestion des équipements culturels

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Gestion des équipements sportifs

- Activités sportives

** Possibilité d'aides au fonctionnement d'activités associatives à vocations touristique, culturelles et sportive, dont l'adresse du siège est située sur le territoire de la communauté de communes*

Aménagement de l'espace

- Etudes et programmation

Etudes et réalisations de projets économiques et touristiques ; réalisation des projets économiques retenus dans le cadre de ces études voir rubrique développement économique

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Travaux d'investissement de la voirie * à l'extérieur des agglomérations, travaux pris en charge en totalité à l'exclusion des ouvrages d'art, des panneaux de signalisation et de police, du mobilier urbain, du girobroyage et de l'alagage * à l'intérieur des agglomérations, travaux portant uniquement sur la bande de roulement de la voie mise à disposition*

Développement touristique

- Tourisme

** Entretien des chemins de randonnées intercommunaux * développer la communication en vue de faire la promotion des activités touristiques * Construction, réhabilitation d'équipements touristiques * études et réalisations de projets économiques et touristiques (dont le patrimoine rural à l'exclusion des édifices religieux en fonction) voir rubrique action de développement*

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Réalisation d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

** Création et exploitation de services publics définis à l'article L1425-1 du CGCT (installation technique permettant la mise en place du haut débit télécom) à l'exclusion, d'une part, des réseaux et services institués ou utilisés à titre principal pour la fourniture de services de communication audiovisuelle régis par la loi 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, et, d'autre part, des réseaux indépendants et privés et notamment les groupes fermés d'utilisation (GFU).*

** Intégrer la mobilité par le transport et la modernité par le haut débit*

- Autres

** toutes missions ou gestion de services pour le compte d'une ou plusieurs communes, dans les conditions définies par convention*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
18	Touraine Cher Numérique (200041481)	SM ouvert	205 323
18	S.DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU CHER (241800549)	SM fermé	339 352
18	SM PAYS DE VIERZON (251803078)	SM ouvert	46 820

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)